Un vœu pour sauver les HLM

L'intention macroniste de tailler dans les budgets des bailleurs sociaux a amené 23 maires sur 24 a voté ce texte revendicatif.

Alors que les quinze bailleurs sociaux de Loire-Atlantique viennent de décréter un gel des projets de construction de HLM, pour cause de menace sur leurs budgets, le conseil métropolitain a voté, hier, un vœu en faveur du logement social. Pascale Chiron, adjointe en charge de ce dossier, a même invité ses collègues « à manifester, ce samedi, aux côtés des élus de toutes étiquettes, des locataires et de leurs représentants pour exiger que le gouvernement revienne sur ces décisions ». Celui-ci a en effet annoncé que les bailleurs sociaux devraient dès janvier baisser les loyers pour compenser la baisse des APL.

Le vœu soumis à l'approbation du conseil demande que la réforme soit totalement revue et propose « des vraies pistes de réforme du secteur du logement social et de son financement », afin que celle-ci soit « efficace, réaliste, juste ». Matthieu Annereau, de la République en marche, s'est abstenu. Il a rappelé que le gouvernement avait concédé aux bailleurs sociaux des conditions d'emprunt plus favorables. « Ces

compensations ne sont pas du tout à la hauteur », s'est insurgée Pascale Chiron.

L'élu LREM a également invité élus et bailleurs à participer à « la consultation organisée sur le sujet jusqu'au 23 octobre. Vous pourrez remonter vos propositions. Les choses sont encore mobiles, rien n'est figé ». Renseignement pris auprès de l'Union sociale pour l'habitat, cette consultation est en réalité un simple sondage ouvert à tous les internautes, mis en ligne sur le site d'En marche et présenté par la phrase : « C'est simple et ça prend trois minutes ».

Le vœu a été adopté par tous les maires, à l'exception de Jean-Guy Alix, maire de Sainte-Luce-sur-Loire. La droite nantaise s'est abstenue, à l'exception d'Hervé Grelard, qui a indiqué vouloir ainsi lancer un « appel au gouvernement à entendre ces craintes ». Le Nantais Guillaume Richard (LR) a également voté contre. Le vœu a été adopté à 77 voix favorables sur 97.

A. C.

(Ouest-France du 14 oct. 2017)